

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2012**

Délibération
n° 2012.10.230

Direction des
ressources humaines :
complément
d'attribution d'une
subvention au comité
d'action sociale pour
l'année 2012

LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DOUZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 octobre 2012**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Gérard DESAPHY à Janine GUINANDIE, Maurice HARDY à Catherine DESCHAMPS, Madeleine LABIE à Françoise COUTANT

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Jacques DUBREUIL, Nadine GUILLET, Robert JABOUILLE, Redwan LOUHMAI, Frédéric SARDIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2012

**DELIBERATION
N° 2012.10.230**

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : **Monsieur LOUIS**

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES : COMPLEMENT D'ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION AU COMITE D'ACTION SOCIALE POUR L'ANNEE 2012**

Par délibération n° 286 du 12 décembre 2011, le conseil communautaire a attribué une subvention de 279 000 € au comité d'action sociale (C.A.S.) pour la mise en place de prestations d'actions sociales, culturelles et sportives collectives ou individuelles, au profit des agents communautaires.

Chaque année, il est attribué une subvention complémentaire issue du produit de la vente des plaques de fonte des réseaux d'assainissement qui font l'objet d'un renouvellement régulier.

Pour 2012, cette recette représente 5 083 €.

Par ailleurs, le transfert des 17 agents municipaux vers la médiathèque implique leur prise en charge par le comité d'action sociale communautaire, afin de leur permettre de bénéficier des prestations obligatoires déléguées par la communauté au CAS : restauration collective, allocation adulte ou enfant handicapé, participation aux centres de loisirs sans hébergement, séjour linguistique ...

La dépense pour 2012 (4 mois) est estimée à 2 000 €.

Vu l'avis favorable de la commission des ressources humaines et des systèmes d'information du 18 septembre 2012,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 2 octobre 2012,

Je vous propose :

D'APPROUVER, le versement d'une subvention complémentaire de 7 083 € au comité d'action sociale du GrandAngoulême.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention passée avec le comité d'action sociale pour l'année 2012.

D'IMPUTER la dépense au budget principal à l'article 6574.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

22 octobre 2012

Affiché le :

22 octobre 2012